

REGLEMENT BRASSAGES U13 - 2023/2024

22 équipes engagées

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 : 1^{er} tour de brassage.

22 équipes réparties en 6 Poules de 3 (Poules B, C, D, E, F et G) et Poule de 4 (Poule A)

Avant chaque rencontre, le défi « Les tirs » est réalisé.

Chaque équipe se rencontre dans sa Poule :

- Poule de 4 : 3 rencontres de 1x20 mn (avec possibilité de pause coaching au bout de 10 mn)
- Poules de 3 : 2 rencontres de 2x15 mn (avec possibilité de pause coaching à la mi-temps) ; l'équipe qui ne joue pas, arbitre (action de l'arbitrage des jeunes par les jeunes).

A l'issue de ce brassage, les Poules pour le second tour seront constituées de cette manière :

Poule A1 = 1^{er} A, 2^{ème} B, 3^{ème} C

Poule E1 = 1^{er} E, 2^{ème} F, 3^{ème} G

Poule B1 = 1^{er} B, 2^{ème} C, 3^{ème} D

Poule F1 = 1^{er} F, 2^{ème} G, 3^{ème} A

Poule C1 = 1^{er} C, 2^{ème} D, 3^{ème} E

Poule G1 = 1^{er} G, 2^{ème} A, 3^{ème} B

Poule D1 = 1^{er} D, 2^{ème} E, 3^{ème} F, 4^{ème} G

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 : 2^{ème} tour de brassage.

22 équipes réparties en 6 Poules de 3 (Poules A1, B1, C1, E1, F1 et G1) et Poule de 4 (Poule D1)

Avant chaque rencontre, le défi « Les tirs » est réalisé.

Chaque équipe se rencontre dans sa Poule :

- Poules de 3 : 2 rencontres de 2x15 mn (avec possibilité de pause coaching à la mi-temps) ; l'équipe qui ne joue pas, arbitre (action de l'arbitrage des jeunes par les jeunes).
- Poule de 4 : 3 rencontres de 1x20 mn (avec possibilité de pause coaching au bout de 10 mn)

Les deux premières journées de brassages seront précédées d'un défi tirs au but : avant chaque rencontre, tous les joueurs, y compris le gardien frappe un pénalty (nombre identique de frappes, on comptabilise le nombre de buts inscrits).

Les rencontres :
Victoire = 4 pts
Nul victoire défi = 3 pts
Nul défaite défi = 2 pts
Défaite = 1 pt

En cas d'égalité de points c'est le goal-average particulier qui départagera.

Le premier chaque Poule ainsi que le meilleur 2^{ème} (au nombre de points **sur le deuxième tour, en cas d'égalité entre second, les points du premier tour seront comptabilisés**) constitueront la Première Série soit 8 équipes.

Les autres deuxièmes ainsi que le meilleur 3^{ème} (au nombre de points **sur le deuxième tour, en cas d'égalité entre troisième, les points du premier tour seront comptabilisés**) constitueront la Deuxième Série soit 7 équipes.

Les autres équipes constitueront la Troisième Série soit 7 équipes.

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 : début des Critériums Première et Deuxième Série constituées.

Le premier de la Première Série pourra accéder au niveau régional à l'issue de la première phase qui se terminera fin décembre 2023.

Rappel : une équipe en entente ne peut accéder au Championnat Régional.

En fonction des résultats, des clubs pourront changer de Série pour la 2^{ème} partie de saison.

A l'issue des première et seconde journées des brassages, merci aux clubs recevant de retourner la feuille de match au District par courrier ou mail à district@foot23.fff.fr